

LES STAGIAIRES, LES BÉNÉVOLES ET LES VOLONTAIRES

PREAMBULE...

Plusieurs associations nous ont fait part des difficultés qu'elles ont récemment rencontrées avec des stagiaires bénévoles venus les aider. Certaines ont dû les remettre dans le premier avion disponible, d'autres ont dû faire face à une campagne de dénigrement effectuée auprès de leurs bailleurs de fonds. Nous avons déjà abordé dans le bulletin, N° 12, les questions concernant les différents statuts des bénévoles ou des volontaires (contrat, couverture des risques, rémunérations). Nous ne rappellerons donc ici que certains principes et quelques précautions à prendre pour éviter les malentendus et les déconvenues.



Les stagiaires bénévoles sont à la fois une richesse pour tous (prise de conscience personnelle, déclenchement de vocations, apport de nouveaux talents, regard neuf sur l'association, soutien de l'association après le retour..) **et une charge, surtout si le séjour se passe mal !**

Il arrive de plus en plus souvent que des jeunes aient envie de se rendre utiles lors d'un séjour de quelques semaines pendant leurs vacances. Des Ecoles Supérieures imposent à leurs élèves un stage caritatif à l'étranger. Certains candidats, inconsciemment ou non, cherchent à allier action humanitaire et tourisme intelligent. Il arrive aussi que des associations,

désireuses de gagner un peu d'argent, invitent ou acceptent **des hôtes payants** qui peuvent avoir tendance à en vouloir pour leur argent.

Pour la plupart, leur méconnaissance des problèmes n'a d'égal que leur bonne volonté. Il arrive que le choc qu'ils subissent soit rude, et que leurs réactions soient maladroites, voire violentes. De gros malentendus peuvent surgir. Les enfants, toujours très sensibles aux changements d'atmosphère et d'attitudes, risquent d'en être perturbés. Même l'équipe des éducateurs permanents peut ressentir un malaise. Sans être catastrophique, cette ambiance crée un trouble dont personne n'a besoin.

Il faut éviter les départs en aveugle afin d'épargner des désillusions de part et d'autre.

Il faut aussi prévenir le stagiaire, avant son départ, qu'un séjour de courte durée (2 à 5 semaines) ne lui permet pas de prendre en charge un vrai projet.

Il permet tout au plus d'observer, de découvrir une culture différente, de prendre des repères en s'intégrant dans une équipe locale, puis de décider, ou non, de revenir pour un séjour plus long. Celui-ci (6 semaines à 6 mois) permet de concevoir et de mener à bien un "vrai projet". Un séjour de 6 mois à 2 ans permet de prendre des responsabilités au sein de l'association en y assumant une fonction spécifique. Tous permettent de témoigner à leur retour en France et de participer activement à l'action de l'association de soutien s'il y en a une, voire d'en créer une s'il n'y en a pas.

Du point de vue de la vie de l'association, il faut prendre en compte le nombre des stagiaires, la durée de leur séjour et la rotation résultant de ces deux derniers facteurs.

Une rotation élevée complique la gestion des effectifs et risque d'entraîner un problème affectif chez les enfants qui voient défiler des visages. Un nombre élevé de stagiaires (supérieur à 20% de l'effectif local), même momentané, risque de peser sur l'organisation et de créer des problèmes de relations avec le personnel permanent.

➤ SÉLECTION, INFORMATION

Comment faire le tri entre les demandes afin d'écartier les personnes incompetentes ou ayant des problèmes psychologiques graves ?

Préalablement à la signature d'un contrat, **il est souhaitable d'organiser un entretien entre le candidat et un psychologue** qui donnera des éléments d'information sur la maturité du candidat, son équilibre, son autonomie, ses capacités d'adaptation, son acceptation des différences, son respect des autres ainsi que la détection de motivations "parasites" (fuite, problèmes personnels lourds à liquider, santé).

Il faut informer de manière détaillée le candidat (si possible par quelqu'un qui vient du terrain) **des conditions de vie, de travail, de climat, de nourriture qui l'attendent.** Certains pays sont très déstabilisants pour un occidental. Il faut lui demander de respecter étroitement les coutumes du pays d'accueil. Toute attitude de condescendance, d'impulsivité, d'impatience ou de colère est très mal perçue et blesse les enfants comme les adultes.



Plusieurs associations comme Ashalayam, Caméléon ou Virlanie ont élaboré un "guide" contenant des informations précises et matérielles qu'ils envoient au candidat avant son départ.

On y trouve **une description** :

- **du pays** (sa culture, les habitudes locales, les religions),
- **de l'association** (ses activités, son organisation),
- **des préparatifs à faire avant le départ** (le type de vêtements ou de médicaments à emporter, les démarches administratives, le budget à prévoir),
- **de la vie du bénévole sur place** (hébergement, règles intérieures, moyens de transport, organisation des vacances et des week-ends),
- **du rapport d'activités** à donner à la fin de sa mission.

On y met aussi en garde contre la tentation d'établir des relations privilégiées avec tel enfant en particulier. Ceci risquerait de susciter d'une part, un gros chagrin dû à une deuxième forme d'abandon lors du départ du volontaire, d'autre part des jalousies de la part des autres enfants.

➤ BÉNÉVOLE OU VOLONTAIRE : DÉFINITION

Les situations des stagiaires sont différentes selon qu'ils sont bénévoles ou volontaires :

- **Le stagiaire, le bénévole ou l'invité** payant paye son voyage et ses frais de séjour et ne perçoit aucune rétribution. La couverture des risques quels qu'ils soient est à sa charge (santé, accident, rapatriement, vol, etc). La durée de son séjour n'excède pas quelques mois.

- **Le volontaire** est partiellement pris en charge par l'association (ou une autre association porteuse) et reçoit une rémunération. Son séjour peut durer plusieurs années (maximum 6 ans). Attention : la couverture des risques n'est pas la même selon la durée du séjour.

➤ LE CONTRAT

Il faut établir un contrat clair, écrit et signé, précisant les droits et les devoirs de chacun et accompagné, si possible, du "guide" du bénévole ou du volontaire.

Des formalités sont à remplir par l'association qui va employer un volontaire (l'obtention d'un agrément du gouvernement français si le volontaire est français). Ceci afin d'assurer, par exemple, la couverture sociale du volontaire. Si une association prend seule en charge un volontaire, elle en assume toute la responsabilité, y compris les dommages et intérêts à verser en cas de sinistre dû à une négligence du volontaire.

➤ EXTRAIT D'UNE RÉFLEXION DANS UN BULLETIN DU REPER

Dans les bulletins 21 et 22 du REPER, consacrés à la formation des éducateurs, l'accent a été mis sur la professionnalisation de ce "métier pas comme les autres". L'idée étant que l'éducateur n'est pas seulement "une personne charitable" dont le dévouement répond aux besoins immédiats de l'enfant. Certes, nourrir et soigner sont indispensables, mais instruire, éduquer, former un enfant ne s'improvise pas. La bonne volonté ne suffit pas, la pédagogie ne s'invente pas, même si parfois il faut savoir improviser dans l'urgence.

Stefan Vanistendael, du **BICE** à **Genève**, a extrêmement enrichi ce paragraphe en nous envoyant ce commentaire :

"Il est vrai que les bonnes intentions ne suffisent pas et qu'il faut un bon professionnalisme. Mais il est tout aussi vrai que le seul professionnalisme ne suffit pas, il faut un professionnalisme "humain". (...) L'être humain se (re)construit en bonne partie dans les rencontres, en partie avec des professionnels,

en partie avec d'autres. La qualité de cette relation humaine est vitale. Elle dépasse un professionnalisme très technique. Dans ce sens et dans certains contextes, **un bénévolat bien pensé, bien construit et bien articulé avec le monde professionnel peut contribuer beaucoup à la qualité du travail**. Dans la mesure où la ou le bénévole est la personne qui peut s'engager dans une relation non fonctionnelle, humaine, gratuite avec l'autre : "tu m'intéresses parce que tu es un autre être humain, et non parce que je dois te rendre service dans le cadre de mon travail." **Un tel bénévolat est très complémentaire de l'engagement professionnel, et non pas un moyen de boucher des trous financiers. Parfois le bénévole est mieux placé que le professionnel "fonctionnel" pour faire certaines choses, les visiteurs ou visiteuses bénévoles en milieu carcéral par exemple.**"

NOUVELLES DU RÉSEAU

➤ AMÉRIQUE LATINE

AMAR à Sao Paulo de Bahia au **BRESIL** annonce avoir le contact avec environ 130 jeunes. Une vingtaine d'entre eux vivent, avec le soutien d'Amar, en petites équipes dans une maison qu'ils gèrent eux-mêmes, sous la direction d'un jeune de plus de 18 ans. Une trentaine d'enfants qui ne sont jamais allés à l'école sont alphabétisés et préparés à entrer dans une école publique où ils seront suivis et soutenus par Amar. 24 jeunes ont suivi une formation artisanale en 2007 et peuvent fabriquer et vendre sur la plage ou dans les rues. La capoeira a toujours beaucoup de succès et le théâtre masqué inauguré cette année aide beaucoup les jeunes psychologiquement. Enfin 10 jeunes ont quitté l'association pour vivre "honnêtes et dignes" mais gardent des contacts avec Amar. Un projet de reconnaissance d'utilité publique est en cours ce qui va marquer un tournant dans la vie de l'association au cours de l'an prochain.

E-mail : pierredemou@hotmail.com

Les **ENFANTS DU RIO** au **PEROU** a réalisé, avec la participation de 6 enfants et de volontaires, un court métrage témoignant de ses activités. Une dizaine d'enfants fréquentent l'association chaque après midi. Ils peuvent se doucher, laver leur linge et travailler dans différents ateliers (musique, cuisine, céramique, théâtre, exercices scolaires, etc.) mais de nombreux vols contraignent parfois de fermer la maison pour plusieurs jours d'affilée. Des foyers accueillent les enfants la nuit. Les éducateurs (péruviens ou stagiaires français) intensifient leurs rondes nocturnes dans les rues et sous les ponts et visitent les enfants en prison une fois par semaine. La consommation de drogues et la prostitution s'intensifient. Ils visitent les familles en vue de la réinsertion des enfants.

Site : www.enfantsdurio.org

Le **FOYER CARITAS SAINT ANTOINE** à Port-au-Prince en **HAÏTI** s'efforce de réinsérer familialement et socialement des enfants de la rue. L'un d'entre eux faisait vivre toute sa famille en lavant des pare brise de voitures avant de venir au Foyer. Son père a fini par accepter que son fils entre au Foyer et aille à l'école en dépit du manque à gagner...

E-mail : caritastantoine@hotmail.com

CASA TAIGURA à Sao Paulo au **BRESIL** a maintenant trois maisons d'accueil pour les enfants qui se partagent 60 lits. Les plus de 18 ans ont un foyer à leur disposition. Un documentaire 'Au pays du Krack' est en cours de réalisation.

E-mail : dfresnot@fibratam.com.br

➤ AFRIQUE



EDR (Enfants Des Rues) à Pointe Noire au **CONGO** Brazzaville, nouvelle venue au REPER, a été créée en 2005. Elle a en charge la scolarisation et l'apprentissage de 183 enfants à Pointe Noire et 68 à Dalisie et Owanda. La réunification de la famille est recherchée, lorsqu'elle est possible, par 2 équipes comprenant chacune 1 psychologue, 1 assistante sociale et 2 éducateurs. Soutien économique aux familles très pauvres.

E-mail : edrpn@club-internet.fr

ADED (Appui au Développement de l'Enfant en Détresse) à Bujumbura au Burundi s'occupent de près de 800 anciens "enfants soldats" démobilisés, très difficiles à identifier et dont le lieu de provenance est improbable. 572 sont scolarisés, tous sont nourris, font du sport, sont soignés et suivent individuellement et collectivement un traitement psychologique.

E-mail : septmutgil@yahoo.com

SOS MINEURS EN PRISON à Conakry en **GUINEE** héberge dans son foyer 55 mineurs venus de la garde à vue ou de la rue. Le foyer est devenu un véritable centre alternatif à la détention des mineurs. Il abrite en moyenne 80 bénéficiaires qui y sont nourris, logés, habillés, scolarisés et bénéficient d'un appui psychologique et d'une aide lors de leur retour dans leur famille.

E-mail : sos_mineurs@yahoo.fr

LES ENFANTS SURVIVANTS - CONGO à Nyarugusu en **TANZANIE** travaille pour les enfants survivants des guerres. La misère des familles, quand elle existe encore, est telle qu'elles peuvent à peine assumer leur nourriture. En 2007, E.S-Congo a pris en charge la scolarité de 156 enfants et espère doubler ce nombre l'an prochain. Plus de mille enfants ont bénéficié d'une formation à la santé.

Dans le camp, 45 "animateurs de paix" ont été formés et enseignent aux autres comment vivre en paix ensemble. Plus de 25 jeunes mères adolescentes ont bénéficié de micro crédits pour débiter une activité qui les écartera de la prostitution.

E-mail : biloasphilibert@yahoo.com

➤ ASIE



AFGHANISTAN DEMAIN, devant la paupérisation croissante du pays, mène des actions préventives auprès des mères de famille pour éviter que les enfants partent dans la rue. Ses éducateurs suivent 630 enfants.

E-mail : ad.paris@freesurf.fr

POMME CANNELLE au **NEPAL** créé en 2001 s'occupe désormais de plus de 1 500 enfants à travers ses différents programmes. Les éducateurs font des rondes jour et nuit et apportent des réponses d'urgence aux problèmes des enfants (soins, soutien, information) et distribuent des bons pour des repas. (13 000 en 2006). Des activités d'expression collective et de développement personnel sont proposées dans la rue ainsi que, dans un centre, des activités ludiques (informatique, dessin, chant, danse,...). Un programme d'enseignement accé-

léré permet l'intégration dans les écoles ou les centres d'apprentissage où les enfants sont suivis. Une instance de coordination rassemble les services communs à plusieurs programmes pour assurer, notamment, la complémentarité et l'efficacité des programmes.

E-mail : www.pommecannelle.org

NANBAN en **INDE** a été choisi comme pivot du Réseau national de Recherche des enfants disparus. Les avis de recherche et les photos sont transmis immédiatement par Internet à tous les autres centres, ce qui accélère considérablement les délais de recherche et, par conséquent, la durée de l'errance des enfants. Le Gouvernement a reconnu officiellement le Centre de formation en mécanique automobile ouvert par Nanban. Les responsables de la gare ont donné une autorisation

permanente d'accès aux quais aux éducateurs de Nanban. Les adolescentes ont réalisé dans le musée Gandhi à Madurai, une exposition de photos prises par elles-mêmes sur les thèmes de l'enfance, la mère, la nature, les temples.

E-mail : james@nanbanindia.org

CAMELEON à Iloilo aux **PHILIPPINES** s'est trouvé une marraine aux Philippines, KC Concepcion, chanteuse et comédienne très connue dans son pays. Elle a promis, après sa première visite dans les centres d'accueil, de revenir et de s'engager pour les enfants. Par ailleurs, le cirque est pour Caméléon un outil de réinsertion formidable : en liaison avec le cirque Zanzibar, c'est une véritable thérapie qui fonctionne depuis quatre ans à travers l'effort physique et la réactivité.

E-mail : laurenceligier@hotmail.com

➤ FRANCE

AMIS DE LA FAMILIA en INDE fête ses 30 ans d'existence. Les pierres de fondation des projets d'agrandissement sont déjà posées. Il s'agit de créer une crèche pour les bébés et d'agrandir l'école (jusqu'ici réservée aux enfants de 3 à 7 ans) en créant une nouvelle classe chaque année jusqu'aux classes terminales. Ouverte à tous, elle sera gratuite pour les enfants des familles défavorisées, les versements effectués par les plus riches serviront à payer les frais des Amis de Familia.

E-mail :

brigitte.de-la-passardiere@lip6.fr

ENFANCE-BENIN, nouvellement créée, travaille dans la région de l'Ouémé au Bénin. Aide aux enfants en grande difficulté ainsi que la scolarisation, la formation professionnelle, et l'insertion socioprofessionnelle sont au programme. Un centre permettant d'accueillir 90 enfants, filles et garçons devrait ouvrir en 2008.

E-mail :

josette.lhommeau@laposte.net

LEO AVIGNON qui soutient une pouponnière à Bamako au Mali a accueilli un couple de musiciens dans la pouponnière qui héberge

des enfants handicapés. Les enfants d'abord surpris ont observé curieusement la guitare. Puis l'un d'entre eux a commencé à chanter et très vite d'autres l'ont imité. Ils ont beaucoup aimé sentir les vibrations de la caisse de la guitare en posant leurs mains dessus. Il était surprenant de voir une petite hémiplégique ouvrir sa main handicapée pour toucher les cordes.

Site : www.orphelin-handicape-mali.org

AVIS DES MEMBRES DU REPER

AMAR regrette que les bulletins du REPER ne débattent pas de questions de fond comme, par exemple "Nous assistons des enfants comme des parents le feraient, mais comment ne pas en faire des assistés pour toute leur vie ? Ou encore, Les punitions ? Peut-on faire de l'éducation sans la prévision de récompenses et de punitions ? On ne parle pas de toutes les embûches, des déceptions et des doutes. Il faudrait plus de dialogues, de débats sur des questions de fond."

E-mail : pierredemou@hotmail.com

L'**AILE** nous dit : "C'est une caractéristique curieuse mais fondamentale du milieu associatif que même ses meilleurs éléments restent individualistes, n'ayant pas conscience que d'autres peuvent les aider dans leurs propres démarches. Chacun ne lève le nez du guidon que pour éviter quelques nids de poules."

E-mail : arn.abo@wanadoo.fr

Amis du REPER, qu'en dites-vous ? Vous avez la parole, nous espérons vos réactions et vos interventions.

REPER

110, avenue du Roule – 92200 NEUILLY-sur-SEINE

Téléfax : 33 (0) 1 47 22 71 73

E-mail : REPER@enfants-des-rues.com

Site : www.enfants-des-rues.com
ou www.street-children.com